

**Compte-rendu réunion
du conseil municipal du 23 mai 2016
à 18h 45**

Convocation du 11 mai 2016

Secrétaire de séance : Béatrice Bortoluzzi

Absente excusée : Isabelle Gager

Pouvoir d'Isabelle Gager à Philippe Acker

1. Demande de participation SIVU du Réolais:

Il est fait part d'une demande du SIVU du Réolais de participation de notre commune au transport scolaire sur le lycée de La Réole. N'étant pas commune membre de ce syndicat (SIVU) et deux élèves fréquentant le lycée de La Réole, il nous est demandé une participation de 20 € x 2 = 40 € pour l'année scolaire.

Il est cependant relevé par Philippe Courdille la contradiction qui existe entre le fait que Saint-Pierre de Bat soit rattachée au lycée de La Réole alors que le bus ne passe pas étant entendu que dans le même temps passe celui desservant le lycée de Langon auquel nous ne sommes pas rattachés ?...

Ce problème avait déjà été évoqué et signalé à l'Académie il y a une dizaine d'années.

Subvention acceptée accompagnée d'un courrier confirmant le problème susvisé.

2. Fusion des communautés de communes:

La municipalité avait souhaité un rattachement vers la communauté de communes du Sauveterrois plutôt que vers Podensac. Ce souhait entériné dans un premier temps par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale a été validé par le Préfet de la Gironde. En conséquence délibération est prise pour confirmer cette décision.

3. Modifications budgétaires:

Le montant - 20 000 € - inscrit en dépenses imprévues de la section de fonctionnement doit être ramené à 16 912 € puisqu'il ne doit pas être supérieur à 7,5% des dépenses inscrites . La différence soit 3 088 € sera portée en entretien bâtiments.

4. Radars pédagogiques:

Suite à la décision d'implanter un radar pédagogique entre le lavoir et le virage de l'Eglise d'une part ainsi qu'à hauteur de la maison Thillet d'autre part, est étudiée la proposition de la Sté ElanCité d'un montant de 5 350,32 € ttc non compris la pose.

Renseignements complémentaires doivent être pris avant que ne soit donné l'accord définitif.

5. Panneau d'information:

L'implantation d'un panneau d'information, face à la mairie, sur lequel figurera d'un côté le plan de la commune et qui servira d'affichage sur l'autre face est à l'étude. Concernant le support il est préféré un support métallique plutôt que bois ainsi qu'une protection sur chacune des faces afin d'éviter les dégradations. Le support métallique avec protection est évalué à 1 390,50 €.

Le choix concernant le graphisme de la carte communale sera fait lors de la prochaine réunion après avoir comparé les propositions de différentes sociétés.

6. Questions diverses:

→ L'étude demandée à Christian Pradal concernant l'accès handicapés à la mairie ainsi que la mise aux normes des toilettes de la salle polyvalente ne nous est pas encore parvenue.

→ Suite au contrôle annuel APAVE à la salle polyvalente et à la salle de réunion les trois petites modifications à apporter seront exécutées par Stéphane Baudon, électricien.

- Fête de la musique samedi 18 juin à partir de 16h 30 - Amuse-bouches : Mélanie Favart.

- Fête du lavoir fixée au dimanche 26 juin - Grillades poulet.

- Fête des écoles samedi 25 juin à partir de 16h 30 – cour d'école de Saint-Pierre de Bat.

Invitations fête du lavoir et de la musique à faire pour distribution.

→ L'extension du cimetière, décidée antérieurement, et pour laquelle a été achetée une parcelle de terrain doit se poursuivre au travers de l'élaboration d'un plan permettant de voir quelles sont les possibilités exactes d'implantation et de circulation. Une réunion de commission va être faite à cet effet.

→ L'opération d'implantation de la ligne de fibre optique reliant Gornac au central d'Escoussans quasiment terminée est toutefois bloquée à trois cents mètres du central puisqu'un propriétaire interdit l'implantation de trois poteaux en sommet de talus par bout de sa parcelle de vigne.

Jean-Paul Leredu doit contacter M. Bayard de chez Orange pour savoir s'il y a espoir de voir se débloquer cette situation.

→ Enfin concernant la demande qui consisterait à inviter les Pétrusquains à découvrir le tableau blanc interactif de l'école installé il y a six ans, il apparaît que tous les parents ayant eu leur enfant scolarisé à Saint-Pierre depuis cette installation en connaissent le fonctionnement.

Les conseillers municipaux qui souhaitent voir pourront en faire la demande à M. Llesta seul gestionnaire de cet outil.

Fin de réunion 20h 35